

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 juillet 2021 à 19h00

Le Conseil municipal dûment convoqué le 12 juillet 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire sous la présidence de M. Georges DEVIGE, Maire.

Etaient présents : M. DEVIGE Georges, Maire, Mmes : CHIRON Esther, MARTIN Alexandra, MM : BARDOU Julien, BERNARD José, BONNET Matthias, BROGNIART Francis, LANDIER Sébastien, POITOU Michel, PRUNIER Stéphane, SUTRE Sébastien

Absent : BOUILLER Dylan

Excusés : CHAPT Sabine, ZIELINSKI Laetitia (procuration à DEVIGE Georges), PINARD Laurent,

Secrétaire : MARTIN Alexandra

Le compte rendu du Conseil Municipal du 3 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

1- Travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques - RD 66

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le plan de financement présenté :

▪ **Travaux de génie civil :**

(Tranchées, fournitures et pose de chambres de tirage, fourreaux...)

Montant total TTC des travaux :	33 120.00 euros
Montant de la TVA :	5 520.00 euros
Montant total HT des travaux :	27 600.00 euros
Subvention du Département (35% du HT) :	9 660.00 euros
Financement du SDEG 16 (35% du HT) :	9 660.00 euros

Contribution maximum de la Commune (30% + TVA) :	13 800.00 euros
--	-----------------

▪ **Prestations réalisées par l'opérateur de réseaux :**

(Câblage, raccordements des abonnés...)

Etudes : montant total TTC des travaux :	1 414.46 euros
Câblage : montant total TTC des travaux :	3 608.40 euros

Contribution de la commune (100% + TVA études) :	5 022.86 euros
--	----------------

• **Soit :**

Montant total des contribution communales sur l'ensemble des travaux RD 66	18 822.86 euros
--	------------------------

2- Travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques - RD 90

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le plan de financement présenté :

▪ **Travaux de génie civil :**

(Tranchées, fournitures et pose de chambres de tirage, fourreaux...)

Montant total TTC des travaux :	74 400.00 euros
Montant de la TVA :	12 400.00 euros
Montant total HT des travaux :	62 000.00 euros
Subvention du Département :	Non
Financement du SDEG 16 (15% du HT) :	9 300.00 euros

Contribution maximum de la Commune (85% + TVA) :	65 100.00 euros
--	-----------------

• **Soit :**

Montant total des contribution communales sur l'ensemble des travaux RD 90 :	65 100.00 euros
--	------------------------

3- Travaux d'effacement des réseaux publics de distribution d'électricité - travaux hors tranchées - Route du Goulet - RD 90.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le plan de financement présenté :

– **Travaux de génie civil :**

(Tranchées, fournitures et pose de chambres de tirage, fourreaux...)

Montant total TTC des travaux :	111 600.00 euros
Montant de la TVA :	18 600.00 euros
Montant total HT des travaux :	93 000.00 euros
Financement du SDEG 16 (35% du HT + TVA) :	51 150.00 euros

Contribution maximum de la Commune (65% du HT) :	60 450.00 euros
--	------------------------

4- Redevance d'occupation du domaine public 2021 - GRDF

Maire informe le Conseil Municipal que la commune va percevoir une redevance d'occupation de domaine public communal par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz d'un montant de 285 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents adopte cette redevance d'occupation du domaine public 2021

5- Admission en non-valeur

Monsieur le Maire expose que Monsieur Daney Jean-Yves, Trésorier, nous a fait parvenir l'état des sommes à imputer en non-valeur sur le budget principal. Il s'agit de montants impayés sur notre ancien budget assainissement.

Cet état s'élève à 206.46 €.

Il expose que la trésorerie a effectué des poursuites qui ont été infructueuses.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, acceptent à l'unanimité d'imputer la somme de 206.46 € sur le compte 6541 Admission en non-valeur

6- Mise à jour du tableau des effectifs

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs de la collectivité ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité adopte le tableau des effectifs, tel que présenté ci-après et arrêté à la date du 20 juillet 2021

POSTE	GRADE	CAT	ANCIEN EFFECTIF	NOUVEL EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE
Adjoint technique	Adjoint technique territorial Principal de deuxième classe	C	1	0	35 h
Adjoint technique	Adjoint technique territorial	C	1	1	18 h
Adjoint administratif	Adjoint administratif territorial principal 2ème classe	C	1	1	35 h
Adjoint technique	Adjoint technique territorial	C	1	1	35 h
Adjoint technique	Adjoint technique territorial	C	1	1	35 h

7- Durées d'amortissement:

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres valide les durées d'amortissements suivantes :

Compte 2046 – Attribution de compensation d'investissement : 5 ans

Compte 202 – Documents d'urbanisme : 5 ans

Compte 2041582 – Subventions d'équipement autres groupements (Bâtiments et installations) : 5 ans

8- Demande de réservation du lot N°4 du Lotissement Le Renclos

Monsieur BILLARD Jérôme et Madame COURDAIN Stéphanie ont fait parvenir une demande écrite auprès de la Mairie afin de réserver la parcelle N°4 du Lotissement Le Renclos pour une surface de 1 171 m² au prix de 30 € HT du mètre carré. Le Conseil accepte à l'unanimité cette demande de réservation.

9- Demande de subvention

Monsieur le Maire expose que nous avons reçu une demande de subvention de Madame Mélanie PINAUDEAU, élue le 7 mai 2021 Miss Cœur Élégance Nouvelle-Aquitaine.

Par cette élection, Madame PINAUDEAU a pour objectifs le soutien d'une cause (l'endométriose) et la mise en place tout au long de l'année de projets caritatifs en liens avec cette maladie.

Une marche EndoFrance, des actions de sensibilisations dans les lycées et les collèges, des réunions d'informations sur l'endométriose, ... sont en cours d'organisation.

Afin de la soutenir dans son projet, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 100 € à Madame PINAUDEAU.

10-Voirie – Zone 30

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de prendre une délibération concernant la limitation de vitesse de la RD66. Monsieur le Maire explique que suite aux travaux de voirie effectués Route de Jarnac, il serait souhaitable de réduire à vitesse sur toute la traversée du Bourg à 30 km/heure.

A ce jour la RD66 est sectionnée en tronçons de 30 km/h puis 50 km/h puis 30 km/h puis 50 km/h, ce qui occasionne une succession de panneaux.

Le conseil municipal adopte cette proposition.

11 - PLUI

Monsieur le Maire décide de créer une commission afin de réfléchir au zonage des parcelles constructibles à définir et à inclure dans le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Cette réflexion doit être soumise aux services de Grand Cognac en charge de l'élaboration du PLUI avant le 17 septembre.

12 - URBANISME

✓ Révision de la carte communale de Foussignac

La communauté d'agglomération, a choisi le cabinet qui aura la charge de conduire la procédure de révision, il s'agit du cabinet URBAN HYMNS.

Le devis a été signé – Il comprend les étapes suivantes : Mise à jour du diagnostic territorial et de l'analyse de l'état initial de l'environnement – Elaboration et justification du projet communal – Finalisation du dossier et procédures de validation administrative – Constitution du dossier loi Barnier.

✓ Monsieur le Maire expose que :

- Monsieur BOUCARD géomètre, a déposé un Certificat d'Urbanisme opérationnel et une Déclaration Préalable dans le cadre d'une division parcellaire pour un projet de 7 lots à bâtir (Route de Jarnac/Rue de la Beausse)
- Monsieur BARDOU, géomètre, a déposé un Certificat d'Urbanisme opérationnel dans le cadre d'une division parcellaire pour un projet de 2 lots à bâtir (Route de Jarnac).
- Un Certificat d'Urbanisme opérationnel a été déposé sur le terrain de Monsieur CONSTANTIN Route de Bourras.

13 Commissions

✓ **Voirie :**

- Le tri couches du chemin menant de CORS à Vaux-Rouillac est terminé
- Le devis de voirie concernant la VC 6 (du cimetière aux Petites Brunetières) sera signé avec l'entreprise LEHELLE. Le conseil souhaite faire ajouter deux plateaux ralentisseurs.
- Le conseil demande à Monsieur LANDIER de contacter le responsable de SG INFRA afin de lui demander de travailler sur le plan d'aménagement de la Route de Bourras selon les propositions de la commission voirie (parking sur une partie du terrain de foot actuel (prévoir un éclairage), plateau ralentisseur et chicane devant l'entrée de la salle des fêtes...
Lorsque le conseil aura validé un projet, Monsieur le Maire organisera une réunion publique avec les riverains.
- Travaux Route de Jarnac/Route du Goulet. Les travaux d'enfouissement des réseaux débiteront le 16 août par la Route de Jarnac jusqu'à la Rue de la Beausse. Puis par la Route du Goulet. Durée totale des travaux : 3 mois.

✓ **Bâtiments :**

- Les travaux de réfection et de nettoyage de la toiture de l'église et de zinguerie sur le local professionnel sont terminés
- Les travaux de changement d'huissieries du hall de la salle des fêtes sont programmés semaine 42.
- Un appel d'offre sera lancé afin de choisir un maître d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la grange Rue de l'église.

✓ **Fêtes et cérémonies :**

La situation sanitaire nous contraint à annuler le repas prévu début septembre par la commission.

Monsieur POITOU est chargé des préparatifs de l'anniversaire de notre doyenne.

Monsieur POITOU fait part au conseil de la réunion des correspondants défense qui s'est tenue au mois de juin (parcours citoyen...)

Questions diverses

- ✓ La piscine de Jarnac étant en travaux, une navette est mise en place gratuitement au départ de Jarnac pour les administrés qui souhaitent se rendre au complexe X'Eau.
- ✓ Monsieur le Maire donne lecture des remerciements des Associations « Un hôpital pour les enfants, Créa Scène et ADAPEI » pour l'attribution d'une subvention par la commune.
- ✓ Monsieur le Maire annonce le départ de la commune de Monsieur Julien BARDOU, conseiller municipal. Ce dernier donnera sa démission courant juillet.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00.